

**LCI****L'INVITE DE L'ECONOMIE – Le 23/05/2007 – 19 :49 –****INVITE : Jean-Noël TRONC, Directeur général ORANGE FRANCE.*****ERIC REVEL***

Voilà un sujet qui va intéresser tous les consommateurs et tous les détenteurs de téléphone mobile que nous sommes tous. L'utilisation des téléphones mobiles à l'étranger devrait coûter moins cher dès cet été. Les Eurodéputés ont en effet adopté aujourd'hui une loi à une très large majorité, prévoyant justement la réduction de ces tarifs à l'étranger, allant jusqu'à concurrence de 70%. Jean-Noël TRONC, vous êtes le patron de ORANGE. Une telle loi votée par les députés européens pour un groupe comme le vôtre, ça change quoi ?

***JEAN-NOËL TRONC***

D'abord ça change surtout pour les consommateurs, ça va être une bonne nouvelle de plus dans un secteur, les mobiles qui les accumulent, puisque la concurrence est de plus en plus vive et se traduit par des baisses conséquentes de prix. D'ailleurs dans le roming, c'est-à-dire...

***ERIC REVEL***

C'est le nom savant des tarifs...

***JEAN-NOËL TRONC***

Le prix des communications... absolument, le prix des communications passées par nos clients à l'étranger, les tarifs n'ont cessé de baisser puisque, par exemple chez ORANGE on avait lancé un « Pass » l'été dernier, qui permettait de baisser de 50%, le tarif. Donc d'avoir en gros une communication à l'étranger au prix d'une communication avec une carte prépayée en France. Je note en même temps que c'est une bizarrerie parce que, au fond, depuis le traité de Rome, c'est la première fois dans l'histoire de l'Europe qu'on baisse administrativement un prix de détail, alors même que les mobiles font partie des rares secteurs en Europe où les prix ont baissé, et très fortement, et depuis plusieurs années.

***ERIC REVEL***

Alors on vous sent ronchon puisque vous dites que c'est la première fois depuis le traité de Rome ; mais pour ORANGE, est-ce que ça correspond à la destruction de valeurs ?

***JEAN-NOËL TRONC***

Pour l'ensemble du secteur, pour l'ensemble de l'industrie européenne, la destruction de valeurs est massive, elle a été chiffrée de manière publique. Il s'agit de sommes en centaines de millions ou en milliards d'euros. La problématique derrière et c'est curieux d'ailleurs que les Eurodéputés n'y aient pas été sensibles, c'est que la bataille elle est planétaire dans les télécoms, les télécoms c'est certainement le secteur des nouvelles technologies où l'Europe est la plus forte ; ce n'est pas comme l'informatique. D'ailleurs, le GSM c'est une invention française, il faut le rappeler. Il y a près de 3 milliards de personnes qui utilisent ces technologies dans le monde, aujourd'hui. Et au moment même où la commission parlait de baisser de près de 50% les tarifs de ce fameux



roming, les opérateurs chinois eux, les ont augmenté d'environ 30%. Et comme la France est en plus la première destination touristique du monde, eh bien ça va être une subvention nette. Il faut simplement l'avoir à l'esprit. La problématique est en plus que les décisions publiques de régulation comme on dit, du secteur des télécoms s'accumulent, et que, au total, l'impact est considérable. Exemple, le chiffre d'affaires « mobile » du groupe FRANCE TELECOM en France, donc avec ORANGE, l'an dernier, croissance organique qui aurait dû être de pratiquement six points et qui a été en croissance nette de l'ordre de 1 point. La différence entre les deux, uniquement les décisions publiques et la régulation.

**ERIC REVEL**

Alors on comprend que vous dites, bon, eh bien au moment où les Chinois font un peu ce qu'ils veulent, ils viennent massivement faire du tourisme en Europe, on est en train de museler les opérateurs européens, c'est une sorte de déviance de concurrence, donc on comprend bien cet argument. Mais quand les Eurodéputés votent une loi en disant : il faut que les tarifs, donc à l'étranger, le roming baisse jusqu'à concurrence de 70% ; on se dit en tant que consommateur : « mais mon Dieu, que la marge de ces opérateurs est exceptionnelle ! »

**JEAN-NOËL TRONC**

Non, mais dans un secteur comme les mobiles, encore une fois, qui est un secteur jeune, il n'y avait pas de mobiles comme un service grand public, avant 95 en France, très concrètement. Par définition, le développement est extrêmement coûteux. Les investissements se sont comptés en milliards d'euros. Je vais vous donner un chiffre qui m'a frappé. L'INSEE a fait une étude sur les biens dits de grande consommation ; les biens de très grande consommation, dans lesquels maintenant on peut rentrer le mobile, parce que 52 millions de Français sont équipés. Et on voit que depuis 2000, des biens comme le ticket de métro, le café, la baguette de pain, ont vu leurs prix augmenter d'environ 20%, alors qu'au même moment les communications de mobiles ont vu leurs prix baisser d'environ 40%.

**ERIC REVEL**

Alors, autre sujet qui intéresse beaucoup les consommateurs et qui normalement est mise en place depuis lundi dernier, c'est ce qu'on appelle « la portabilité », la possibilité de garder son numéro quand on change d'opérateur. Quand on écoute les consommateurs depuis lundi ils disent : non, non en réalité c'est toujours aussi compliqué, le délai s'est un peu réduit mais ça n'est pas vrai que c'est automatique. Est-ce que chez ORANGE, si je décide de changer d'opérateur, j'aurai cette portabilité immédiatement ?

**JEAN-NOËL TRONC**

Nouveau système, le client n'a qu'à s'adresser à l'opérateur qu'il va rejoindre et toutes les démarches seront faites par cet opérateur. Autrement dit, c'est dans le point de vente que tout se règle et ça peut prendre trente minutes.

**ERIC REVEL**

Sujet de stratégie maintenant. Il paraît que DEUTSCHE TELEKOM



s'intéresserait de près à la filiale ORANGE Pays-Bas. Ce sont des rumeurs, c'est une information ?

**JEAN-NOËL TRONC**

Je ne peux évidemment vous faire aucun commentaire là-dessus. Le groupe a dit très clairement ses décisions concernant les Pays-Bas. Aujourd'hui FRANCE TELECOM est un groupe qui s'étend à l'international. Nous venons d'ouvrir de nouvelles filiales par exemple en Afrique. Donc ce mouvement d'aller et retour dans certains pays fait partie de notre stratégie.

**ERIC REVEL**

Peut-être plus de commentaires sur cette dernière question. Vous avez été conseillé de Lionel JOSPIN en technologie. Rétrospectivement vous êtes le DG d'ORANGE. Est-ce que, rétrospectivement, vous auriez permis que FRANCE TELECOM achète ORANGE en papier et non pas en dette, en ouvrant le capital de FRANCE TELECOM, si vous aviez été aux affaires, côté politique, à ce moment-là ?

**JEAN-NOËL TRONC**

Ecoutez, je n'étais pas conseiller pour les télécoms, donc on ne m'a pas demandé mon avis, même si je l'ai donné à l'époque. Je pense qu'effectivement il faut permettre à la France d'avoir des champions nationaux, en particulier quand il s'agit des télécoms, qui est un secteur dans lequel on a fait beaucoup dans ce pays. On a aujourd'hui la fierté d'être quand même le pays avec le plus grand développement du haut débit fixe en Europe. Dans le domaine des mobiles on est le pays d'Europe avec le plus grand nombre de clients qui utilisent les nouveaux services, la multimédia mobile, ce qui est quand même une belle chose. On a une dynamique des prix qui nous met dans le bas de la fourchette européenne en terme de niveau de prix. Donc, voilà, c'est ça les éléments de fierté, chacun avec son histoire et son expérience.

**ERIC REVEL**

Merci beaucoup Jean-Noël TRONC, patron d'ORANGE.

**JEAN-NOËL TRONC**

Merci. FIN\*\*